

ne peut pas le savoir. Le consommateur devrait savoir que les viandes rouges produites au Canada sont d'excellente qualité, mais que la mauvaise manutention de la viande ou de n'importe quel produit alimentaire peut provoquer une prolifération bactérienne et un empoisonnement alimentaire.

C'est une honte que l'industrie alimentaire canadienne et les agriculteurs canadiens soient encore une fois victimes d'une nouvelle à sensation.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LIBAN — DEMANDE D'AIDE AU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, nous voyons avec remords la détérioration de la situation au Proche-Orient. La guerre fait rage et détruit les vies et les biens.

Les Libanais sont assiégés par l'armée syrienne et chaque jour des hommes, des femmes et des enfants innocents sont sacrifiés. Les écoles, les hôpitaux et les usines sont bombardés sans discrimination.

Dans ma circonscription d'Essex—Kent, et dans la région avoisinante, quelque 15 000 personnes d'origine libanaise craignent pour leurs parents et leurs amis restés au pays. Autant de vies gâchées inutilement par une guerre insensée.

Je demande au gouvernement d'être ferme dans son attachement à la paix et d'en faire état aux Nations Unies. Je demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour améliorer les méthodes d'immigration, assister ceux qui ne peuvent payer le transport et participer à l'évacuation des victimes innocentes vers l'extérieur des zones dangereuses.

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé.

* * *

L'ASSURANCE—CHÔMAGE

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PROGRAMME—L'INCIDENCE SUR LE SECTEUR RURAL

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, la ministre responsable de l'assurance—chômage peut bien essayer de justifier la suppression d'avantages et la privatisation de programmes de formation, mais je vais citer un incident survenu dans ma circonscription

Article 31 du Règlement

afin d'illustrer un des problèmes fondamentaux des travailleurs des régions rurales.

Une de mes électrices habite en dehors de la ville. Elle n'a pas d'auto et il n'y a aucun transport en commun. Elle travaille assez régulièrement et elle a pu faire de l'auto-stop pour se rendre à son bureau.

Toutefois, elle est mise à pied de temps à autre et se cherche du travail. On lui dit qu'elle n'est pas admissible aux prestations d'assurance—chômage parce qu'elle n'a aucun moyen de transport. Manifestement, c'est là un aspect de la politique élaborée par quelqu'un qui ne connaît rien de la vie en milieu rural.

Un cas semblable est celui de l'agriculteur à qui on conseille de quitter sa terre afin de devenir admissible aux prestations.

La ministre doit s'assurer que l'on tienne compte de la consultation régionale dans l'élaboration de la politique d'assurance—chômage et que les Canadiens qui vivent dans les milieux ruraux soient considérés comme une partie importante de la main-d'oeuvre, comme ils le sont, d'ailleurs. Que le gouvernement comprenne bien les besoins de tous les Canadiens.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA FERMETURE POSSIBLE DU BUREAU DE POSTE DE NEUSTADT, EN ONTARIO

M. Gus Mitges (Bruce—Grey): Monsieur le Président, le village de Neustadt, dans ma circonscription de Bruce—Grey, risque de perdre bientôt le bureau de poste qui le dessert depuis 120 ans.

La municipalité de Neustadt est en pleine croissance. De village agricole qu'il était, il se transforme rapidement en centre artisanal et touristique, ce qui contribue à stimuler les affaires et notamment celles du bureau de poste. C'est aussi le lieu de naissance de l'ancien premier ministre du Canada, le très honorable John George Diefenbaker. On est à restaurer la maison où il est né et cela suscite un grand intérêt dans tout le pays.

Compte tenu de la relance commerciale que connaît le bureau de poste de Neustadt, la Société canadienne des Postes a tout intérêt à lui permettre de devenir une entreprise rentable au sein même de la collectivité dont il constitue un élément essentiel.

J'exhorte le ministre chargé de la Société canadienne des Postes ainsi que la Société elle-même à laisser le bureau de poste de Neustadt continuer d'offrir à plein temps tous les services postaux qu'il offre déjà.